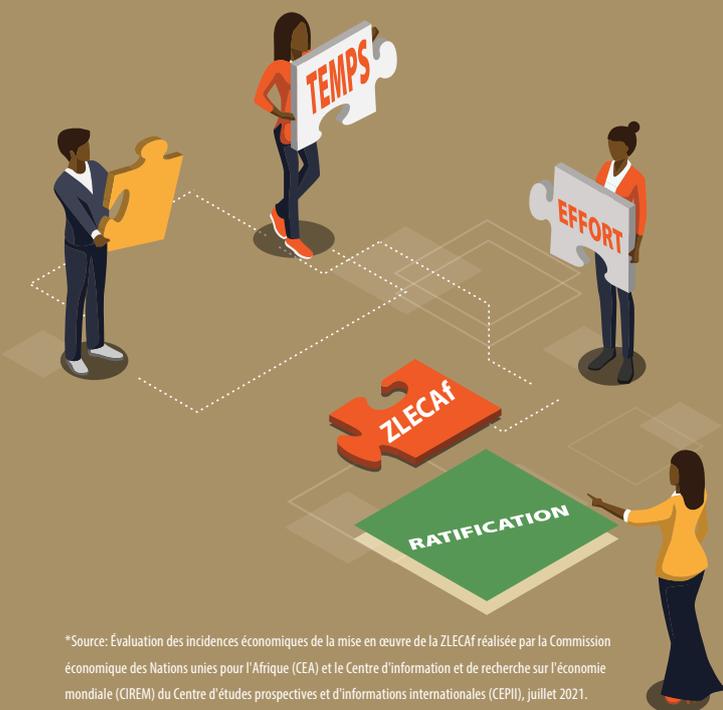


Effet potentiel de la mise en œuvre de la ZLECAf : les principaux éléments à retenir*

Perspectives de transformation de l'Afrique offertes par la ZLECAf
Les avantages attendus de la ZLECAf ne s'obtiendront pas automatiquement.



Le concours actif du secteur privé et des partenaires de développement est vital pour une mise en œuvre réussie de la ZLECAf.

Une Afrique transformée et en pleine croissance dotée d'un marché plus robuste, plus attractif et plus prévisible est certainement dans l'intérêt de toutes les parties à l'intérieur comme à l'extérieur du continent.

TOUS LES PAYS DOIVENT :

- Ratifier l'Accord
- Accélérer l'élaboration des stratégies de mise en œuvre de l'Accord assorties de plans d'actions clairs

Ce n'est que lorsque les règles d'origine, les listes de concessions tarifaires et les listes d'engagements en matière de services auront été officiellement finalisées que les États parties pourront effectivement procéder à des échanges commerciaux dans les conditions préférentielles convenues.

*Source: Évaluation des incidences économiques de la mise en œuvre de la ZLECAf réalisée par la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) et le Centre d'information et de recherche sur l'économie mondiale (CIREM) du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), juillet 2021.

Les avantages économiques de la ZLECAf sont largement centrés sur le commerce intra-africain

La ZLECAf devrait avoir un impact positif sur le PIB global, le commerce, la production et le bien-être de l'Afrique avec des retombées positives largement centrées sur le commerce intra-africain.

La création de commerce intra-africain permettrait également d'améliorer la production de l'Afrique.

Variation sectorielle du commerce intra-africain, suite à la mise en œuvre de la ZLECAf en 2045 par rapport au scénario de référence (c'est-à-dire, en l'absence de la ZLECAf)

41,1 %
Agroalimentaire

39,2 %
Services

39,0 %
Industrie

16,1 %
Énergie/mines

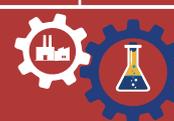
Au niveau sous-sectoriel, l'augmentation la plus notable des échanges intra-africains, avec des variations positives de la production, interviendra dans les sous-secteurs suivants :



Céréales et cultures, lait et produits laitiers, sucre, aliments transformés



Tourisme et transports



Bois et papier, produits chimiques, caoutchouc, plastiques et produits pharmaceutiques, véhicules et matériel de transport, métaux, autres produits manufacturés



Pétrole raffiné

Les avantages escomptés dans le sous-secteur du pétrole raffiné sont à analyser minutieusement, à la lumière des préoccupations environnementales liées aux émissions de CO2 émanant des combustibles fossiles



Un accord qui va changer la donne pour les relations commerciales intérieures et extérieures de l'Afrique

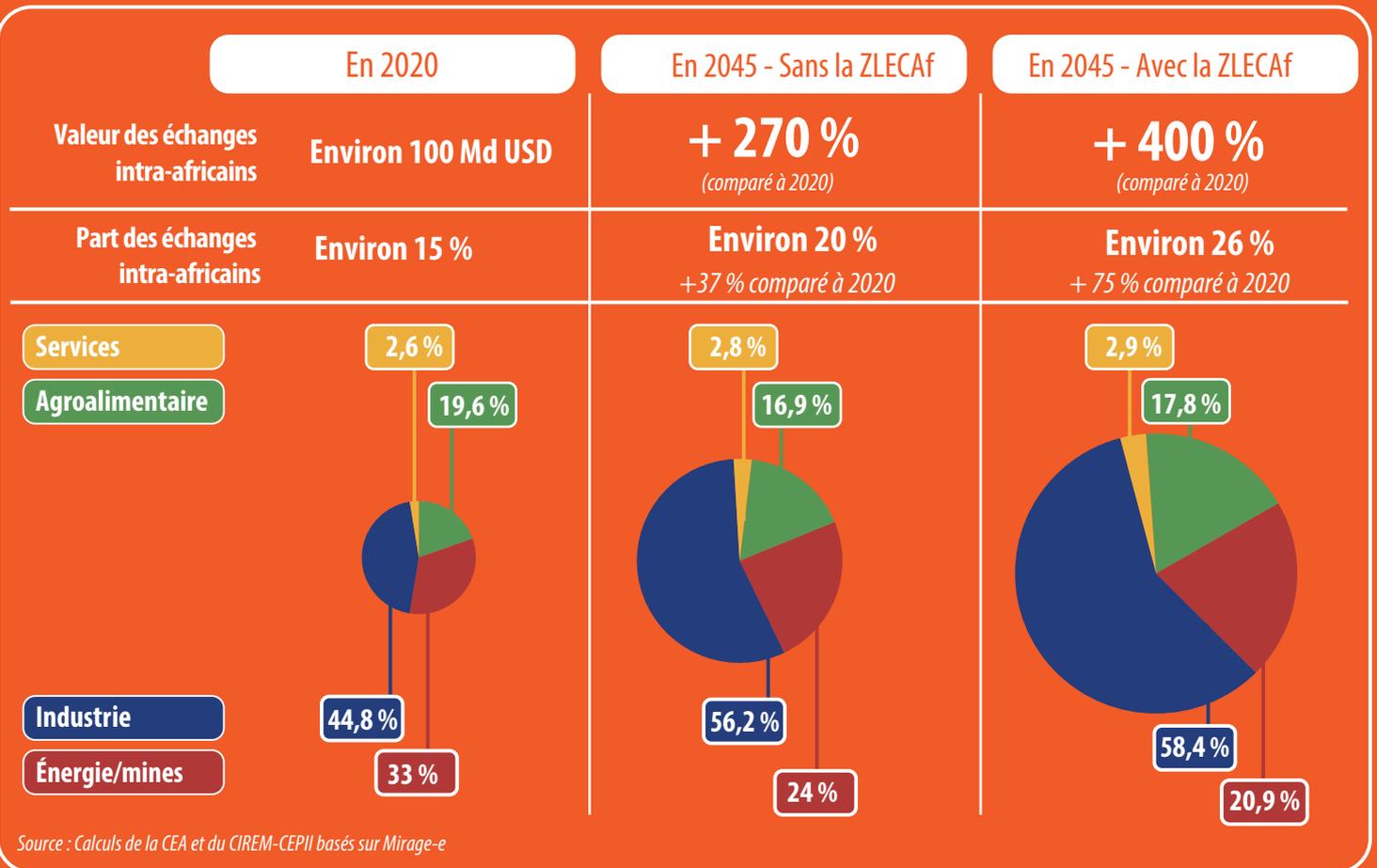
La ZLECAF offre une opportunité sans précédent pour la transformation, la compétitivité et le développement de l'Afrique.



L'augmentation des échanges intra-africains en valeur relative dans l'agroalimentaire, l'industrie et les services n'entraînera pas une augmentation proportionnelle en valeur absolue, car ces échanges sont actuellement dominés par l'industrie.

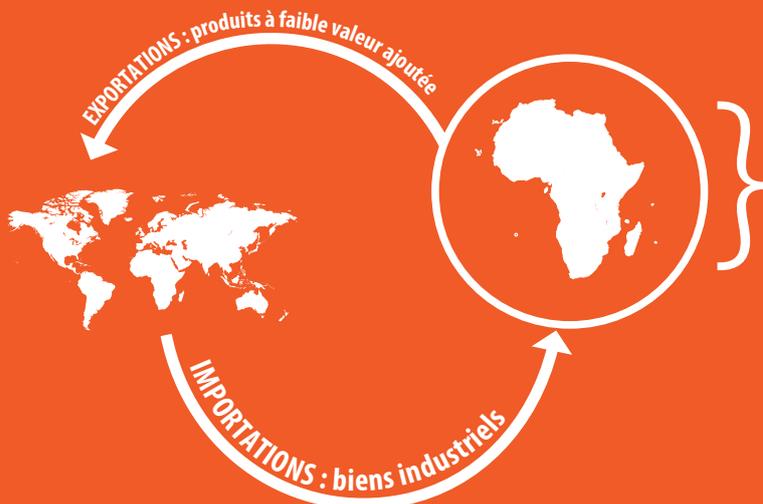


La mise en œuvre efficace de la ZLECAF permettrait donc non seulement de stimuler le commerce intra-africain, mais aussi d'aider l'Afrique à s'industrialiser et à diversifier sa production au-delà de l'énergie et des mines.



La ZLECAF contribuera également à réduire la dépendance commerciale actuelle de l'Afrique vis-à-vis de ses partenaires extérieurs.

Actuellement, environ 85 % des échanges formels de l'Afrique ont lieu avec le reste du monde.



Les importations de l'Afrique en provenance du reste du monde sont principalement constituées de biens industriels (qui représentent 60 % des importations totales du continent en provenance du reste du monde).

Réduire les restrictions dans le domaine des services

Même si l'augmentation en valeur absolue des échanges intra-africains de services semble relativement modérée, l'augmentation considérable en valeur relative suite à la mise en œuvre de la ZLECAf n'est pas à négliger. L'augmentation relative dans le sous-secteur des services serait plus importante que dans la plupart des sous-secteurs des biens.

En outre, la tendance actuelle à la numérisation, qui n'est pas prise en compte dans cette évaluation, pourrait en fait faciliter le développement de nombreux services sur le continent, en particulier dans la santé et l'éducation, et amplifier ainsi les gains tirés des échanges intra-africains dans les secteurs des services.

Les résultats de l'évaluation indiquent que la ZLECAf pourrait effectivement renforcer les capacités de production de l'Afrique, en particulier dans l'industrie, mais également dans le secteur des services. Le tourisme et les transports seraient les sous-secteurs des services qui contribueraient le plus à l'augmentation de la production du secteur des services en Afrique.

La santé et l'éducation sont des vecteurs importants de croissance et de développement, et l'Afrique ne peut se permettre de se tenir à l'écart de la tendance à une numérisation accrue.



La pandémie de COVID-19 a révélé la nécessité pour l'Afrique de renforcer ses propres capacités de production et de commerce dans les domaines de la santé et de l'éducation.

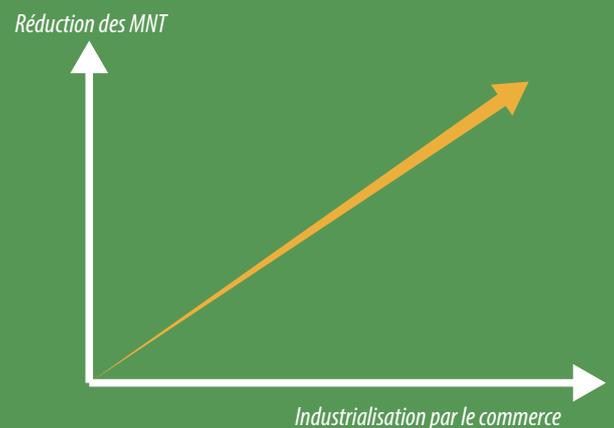
Le règlement de la question des mesures non tarifaires permettrait de maximiser les avantages du commerce intra-africain



2x - 4x

L'impact pourrait être multiplié par 2 voire 4 par rapport à une situation où seuls les tarifs sont libéralisés (en fonction de l'ambition de réduction des MNT).

Plus la réduction des mesures non tarifaires (MNT) sera ambitieuse, plus l'Afrique aura la possibilité de s'industrialiser grâce au commerce



La baisse des recettes tarifaires de l'Afrique sera progressive et n'entravera pas le bien-être du continent

Les recettes tarifaires globales pour l'Afrique diminueront avec la mise en œuvre de la ZLECAf, et certains pays seront plus touchés que d'autres.

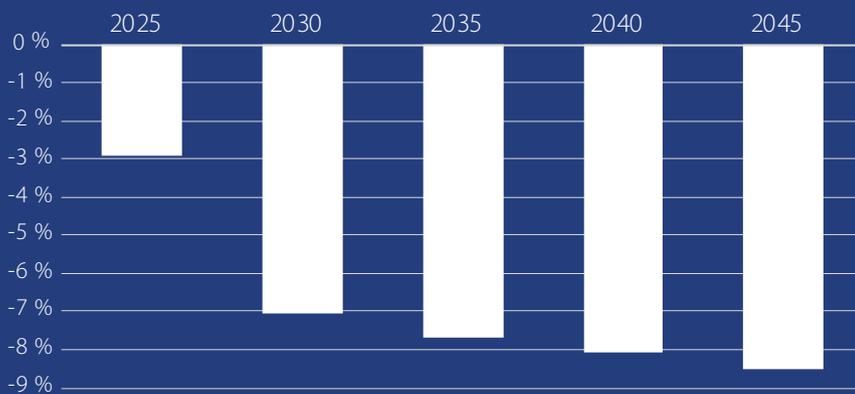
Il convient toutefois de noter que cette baisse pourrait être modérée au cours des premières années de mise en œuvre de la ZLECAf (grâce à la libéralisation progressive).

En outre, les États disposent d'autres sources de revenus qui pourraient être utilisées pour compenser ces pertes.

Par ailleurs, l'Afreximbank a déjà mis en place la Facilité d'ajustement de la ZLECAf qui servira de mécanisme d'octroi de financements à court et moyen terme aux pays vulnérables, 8 milliards de dollars ayant déjà été levés, étant entendu que des fonds supplémentaires devront être mobilisés principalement sur les marchés, le cas échéant.

Enfin, la diminution des recettes tarifaires à elle seule n'empêchera pas l'Afrique de bien se porter globalement, et ce grâce aux avantages générés par l'expansion du commerce intra-africain.

Variation des recettes tarifaires de l'Afrique après mise en œuvre de la ZLECAf par rapport au scénario de référence (c'est-à-dire en l'absence de la ZLECAf) – en pourcentage – tous les 5 ans de



Remarques importantes

1- Cette évaluation repose sur l'hypothèse que les 55 États membres de l'UA signent et ratifient l'accord sur la ZLECAf. Plus particulièrement, les gains sont susceptibles d'être maximisés si le marché africain préférentiel est le plus vaste possible.

2- Cette évaluation tient compte de la libéralisation des échanges de biens dans le droit fil des modalités convenues de la ZLECAf, ainsi que d'une réduction de 50 % des restrictions applicables au commerce dans les cinq secteurs de services prioritaires de la ZLECAf (tourisme, transports, communication, finance et services aux entreprises), plus les services de santé et d'éducation. L'évaluation prévoit également une réduction de 50 % des mesures non tarifaires (MNT).

D'autres travaux de modélisation sont actuellement réalisés conjointement par la CEA et le CIREM-CEPII sur les incidences de la ZLECAf sur l'environnement et les chaînes de valeur régionales. Les outils de modélisation et les données pertinentes sont en cours d'amélioration. Les offres tarifaires et les engagements en matière de services seront également pris en compte lorsqu'ils seront officiellement parachevés. L'on peut donc s'attendre à une évolution des résultats présentés ici.